

ASSOCIATION DONGEOISE des ZONES à RISQUES et du PPRT.

Déclarée sous le n° : W443001007

- Association loi 1901

Association Environnementale reconnue d'Intérêt Général

Donges le 28 août 2024

Marie Aline LE CLER
1 LE LARRON
44480 DONGES

tél/ 0688766453
aedzrp44@gmail.com

à **Monsieur le SOUS-PRÉFET de Saint-Nazaire**
1 Rue Vincent Auriol
44600 SAINT-NAZAIRE

Objet : Déclenchement intempestif des alarmes sur la zone portuaire

Monsieur le Sous-Préfet,

Le dimanche 11 août 2024, les sirènes PPI de la zone portuaire se déclenchaient à plusieurs reprises dans l'après-midi et étaient perçues sur les communes de Donges et Montoir de Bretagne.

En fin de journée, les panneaux lumineux annonçant un accident industriel étaient en fonction le long du boulevard des 3 rivières.

Sollicité par nos soins, le jour même, le Maire de la commune de Montoir de Bretagne indiquait que ni lui, ni ses adjoints d'astreinte n'avaient reçu d'information à ce sujet.

Le lendemain, lundi 12 août, suite à sa sollicitation, vous l'informiez qu'il s'agissait "*d'un déclenchement intempestif de la sirène et des panneaux lumineux suite à un dysfonctionnement sur un automate d'Elengy, sans incident, ni de libération de produits à l'atmosphère à signaler.*"

Vous précisiez également qu'un retex avec la DREAL était en cours.

Ce 12 août, les sirènes PPI se déclenchaient à nouveau vers 13h30 en raison du même dysfonctionnement.

Le 16 août, elles étaient une nouvelle fois perçues par des riverain.es.

Si chacun, chacune peut comprendre que des dysfonctionnements surviennent sur les dispositifs d'alarmes et entraînent des déclenchements intempestifs, il est par contre anormal qu'aucune information ne soit transmise **rapidement** aux élus locaux et à la population.

En effet, cette information permettrait non seulement de lever les inquiétudes, bien légitimes, générées par de tels événements mais surtout contribuerait à ne pas laisser s'installer une forme de banalisation de ces dispositifs.

Ces alarmes et panneaux lumineux sont là pour prévenir d'un accident industriel, leur message d'alerte doit conserver toute son efficacité.

Nous vous sollicitons donc aujourd'hui afin que soit mis en place un protocole d'information rapide des élus locaux et de la population en cas de dysfonctionnement de ces dispositifs.

Par ailleurs, nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que visiblement la plupart des habitant.es concerné.es ne réagiraient pas de manière appropriée en cas de réel accident industriel.

Ce 11 août dernier, ils ont en effet été peu nombreux à s'inquiéter du déclenchement de ces alarmes. Il nous paraît donc opportun de réfléchir à l'organisation de mises en situation et pas seulement à la transmission de consignes écrites

Dans l'intérêt des populations riveraines concernées, nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur le sous-Préfet, à l'assurance de notre considération.

Pour le bureau de l'AEDZRP :



la présidente - Marie Aline LE CLER

copie de ce courrier est adressée à :

- Monsieur le Maire de la commune de Montoir de Bretagne
- Monsieur le Maire de la commune de Donges